

# FO

LA FORCE SYNDICALE

**MEDDE**  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

**MLETR**  
MINISTÈRE DU LOGEMENT  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ



## Égalité professionnelle...

### après la Charte : d'accord pour un protocole !



Pour Force Ouvrière, agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes passe par la lutte contre les discriminations, c'est-à-dire :

- ne pas refuser un poste, une fonction, des missions à un homme ou une femme sur la base de stéréotypes de genres,
- améliorer les conditions de conciliation entre vie professionnelle et vie privée,
- ne pas contraindre un agent à choisir entre carrière et vie personnelle, familiale ou non.

Les ministres se sont engagées, au travers d'une « Charte 2014-2017 », que Force Ouvrière a voulue la plus ambitieuse possible.

### Le temps est venu de la mettre en pratique !

Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête que Force Ouvrière a menée sur l'égalité professionnelle et les conditions de travail dans nos deux ministères en mai 2014.

Ce recueil de vos témoignages a contraint les ministres à donner de la substance à leurs engagements ; il consolidera plus encore les interventions régulières de vos élus dans les CAP/CCP pour garantir l'égalité des femmes et des hommes dans les processus de promotions.

Pour Force Ouvrière, réduire les effectifs de nos ministères à missions constantes, exiger toujours plus de disponibilité aux agents, participe à la mise en péril de l'égalité professionnelle. Lorsque la carrière se fait au sacrifice de sa vie personnelle, les personnes ayant des responsabilités familiales trinquent !

### Forte des fruits de cette enquête, Force Ouvrière continuera à peser pareillement tout au long de la négociation du futur protocole d'accord pour :

- mettre en place de limites horaires pour les réunions internes (matin, soir et mercredi),
- mieux former à l'égalité professionnelle pour lutter contre les stéréotypes/discriminations,
- faciliter l'accès aux formations en développant des formations de proximité,
- en finir avec le « *Toujours plus avec moins de moyens* » et arrêter les réductions d'effectifs,
- généraliser le choix de sa modalité horaire sur un nombre restreint de jours (qui permettrait de régler certaines difficultés du temps partiel),
- allonger le congé paternité et le rendre fractionnable,
- améliorer la communication sur les droits existants,
- mettre en œuvre le télétravail.

FEETS

JE  
NOUS  
TOUS  
AVEC  
FO!

Fédération  
Équipement  
Environnement  
Transport  
Services

## Le 4 décembre 2014, votez Force Ouvrière !